ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 21 JUIN 1981

2e CIRCONSCRIPTION DE L'ILLE-ET-VILAINE





André GUILLOU

Docteur-Vétérinaire - Député Suppléant - Conseiller Général

UNION
pour une Nouvelle MAJORITÉ
(R.P.R. - U.D.F. - C.N.I.P.)

Suppléant

François LE DOUAREC

Député - Président du Conseil Général

IL FAUT ÉVITER L'ÉLECTION D'UNE MAJORITÉ DE DÉPUTÉS SOCIALO-COMMUNISTES QUI CONTRAINDRAIENT LE CHEF DE L'ÉTAT A FAIRE UNE POLITIQUE CONTRAIRE A VOS DÉSIRS PROFONDS ET A VOS INTÉRÊTS LÉGITIMES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous remercions de tout cœur les 31 000 d'entre vous
qui nous ont renouvelé leur confiance.

Dimanche prochain ne manquez surtout pas d'accomplir votre devoir électoral.

Par votre vote, il s'agit d'affirmer que vous êtes :
— pour une société de liberté et de responsabilité
— contre une société bureaucratique et étatisée.

Nous comptons sur vous - Vous pouvez compter sur nous -

Vu le Candidat :

André GUILLOU
Docteur-Vétérinaire
Député Suppléant
Conseiller Général
Officier du Mérite Agricole

Suppléant :

François LE DOUAREC
Député Sortant
Président du Conseil Général
Médaille Militaire - Croix de Guerre

PAS D'ABSTENTIONS !

Votez pour une équipe que vous connaissez !

André GUILLOU est docteur-vétérinaire.

Il est né le 26 mai 1927 à Pouldreuzic dans le Finistère ; il est marié et père de quatre enfants.

Après des études secondaires au Likes de Quimper, chez les Frères de La Salle, il prépare le concours d'entrée aux Ecoles Nationales Vétérinaires, à Paris, et est reçu à vingt-quatre ans docteur-vétérinaire de la Faculté de Médecine de Paris. Après quoi il devient assistant chez un praticien fort connu de Rennes, le Docteur Marcel CANAT, et, il s'installe à Saint-Méen-le-Grand, où il exerce depuis sa profession.

Les responsabilités publiques l'intéressent aussitôt.

Dès 1959, il est élu conseiller municipal puis, député suppléant de son ami François LE DOUAREC en 1962 et, constamment réélu depuis. En 1964, il est élu conseiller général et la fidélité de ses électeurs ne s'est jamais démentie.

Il a été durant quinze ans président du Syndicat Départemental des Vétérinaires de l'Ille-et-Vilaine dont il assume maintenant la présidence d'honneur.

Il est à l'heure actuelle à la tête d'un syndicat interdépartemental groupant cinquante-quatre communes, syndicat qui gère les problèmes d'hygiène et de salubrité communales.

André GUILLOU est fils de modestes fermiers ; orphelin de père à six ans, il a su toujours poursuivre, même dans les difficultés, le but qu'il s'était donné dans la vie : servir les autres.

C'est la raison de sa candidature.

François LE DOUAREC est né à Rennes le 21 octobre 1924.

Etudes primaires, secondaires et universitaires à Rennes.

Ancien combattant de la 2e D.B. du Maréchal Leclerc. Il est décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant Volontaire.

En 1959, choisi par ses pairs, il devient président du Syndicat National des Avocats et entre à ce titre au Conseil Economique et Social.

Elu député d'Ille-et-Vilaine en 1962, il est réélu en 1967, en 1968, en 1973 et en 1978.

A sept reprises vice-président de l'Assemblée Nationale, François LE DOUAREC est aujourd'hui premier vice-président d'honneur de l'Assemblée Nationale.

Il est élu en 1976 et réélu à la présidence du Conseil Général où il siège depuis 1969.

François LE DOUAREC est le coordonnateur de la Conférence des Présidents des Conseils Généraux du Grand Ouest (Charente, Charente-Maritime, Côtes-du-Nord, Deux-Sèvres, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Sarthe, Véndée et Vienne).

Imp. de Bureau et de Publicité de l'Ouest, Rennes